



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte rendu CSE Réseau France 3 – 16 & 17 novembre 2022

Dans son [liminaire](#), la Cfdt a exprimé ses inquiétudes sur le sous-financement de FTV. Les effets négatifs sur notre développement et notre santé au travail ont été constatés au travers des points abordés lors de ce Comité de novembre.

Un nouveau cran de ceinture

Compte-rendu du CSE central des 18 et 19 octobre 2022 [ici](#).

Compte-rendu de la commission économie et structure du 8 novembre 2022 [ici](#).

La situation financière du groupe demeure compliquée même si la tutelle, via la Ministre de la Culture, souhaite revoir la question du financement de l'audio-visuel public.

A la fin de cette année, **il manquera 50 millions d'euros** pour arriver à 50% du capital social ce qui pourrait mettre en péril l'entreprise. Il faudra être vigilant.

Le projet **Salto** n'est pas réglé puisque la fusion TF1/M6 est abandonnée. Aujourd'hui FTV n'est même plus certaine de retrouver son investissement.

Dans ce contexte, Delphine Ernotte annonce qu'avec l'inflation, **il manque 43 M€** au budget 2023. Elle estime que le gouvernement en tiendra compte, nous sommes sceptiques.

Le directeur du Réseau entend, lui, sacrifier (comme en 2022) le budget du Réseau régional pour 2023 qui sera présenté en CSEC de décembre. Mais le report du même budget sans tenir compte de l'inflation, risque de se traduire par des économies à réaliser !

Le Réseau en a l'habitude. Contre toutes attentes, au 30 juin 2022, il a réalisé une **économie de charges de 6,4 millions d'euros**. Une économie rendue possible grâce à 3 semaines de JTR mutualisés et de suppression du 18h30 au premier semestre 2022 mais surtout en raison d'un retard sur le recours aux moyens de la Fabrique. Son plan de charge n'est réalisé qu'à 75 % et le taux de tournage des équipes légères est de 36 %. Le plus souvent c'est un problème d'indisponibilité qui se pose. L'idée serait donc de lisser l'activité au mieux et d'anticiper les demandes pour pouvoir les planifier.

Mise à part la Normandie en léger débord, toutes les autres régions ont été **moins dépensières que prévu**. En volume, Grand-Est et AURA sont les régions qui enregistrent les plus grosses économies avec respectivement 700.000€ et 600.000€.

En matière de **publicité**, la chaîne a 1 M€ d'avance sur les prévisions avec une recette de 4,8 M€ au 30 juin sans pour autant avoir retrouvé le niveau d'avant Covid. Au 1er semestre 2019, les recettes étaient de 7,2 M€.

L'écran pub de 19h25 est très rémunérateur et il semble condamné à disparaître avec le projet Tempo. Ce sera un gros manque à gagner pour la chaîne et pour le Réseau. Mais, rien n'est encore tranché selon la direction.

Visite expérimentale...

Compte-rendu de la CASAR du 9 novembre 2022 [ici](#).

Délocalisée en Alsace, cette réunion conjointe de la CASAR (commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation) et de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail du CSE) était principalement consacrée à la plateforme de tests ou **Site de Qualification de Strasbourg (SQS)** qui vise à expérimenter de nouveaux process de fabrication et de mise en image des journaux régionaux et d'émissions régionales.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

NOVEMBRE 2022



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOVEMBRE 2022

Il s'agit d'un site de 140 m² de surface totale avec régie et plateau dédiés qui permettent de tester en conditions réelles toutes les fonctionnalités sans gêner personne puisque le site est **hors production**.

Des essais sur Open Média (qui remplace Mona Lisa) sont en cours. Au 1^{er} semestre 2023, **Overdrive (le fameux AAMIS, assistant automatisé de mise en image et son)** va venir s'ajouter à l'expérimentation et 2 référents métiers par antenne (hors Corse) seront sélectionnés, via un appel à candidatures.

Si un DUER spécifique au site est prévu, la CFDT demande que **l'anxiété des personnels de régie** soit prise en compte et inscrite au PAPRIACT.

Le projet a néanmoins évolué depuis la première mouture qui envisageait un redéploiement de techniciens sur de la production de contenu pour le web. Désormais la direction évoque du redéploiement vers d'autres activités techniques (PAE, etc...).

Un accord qui cadre cette expérimentation est mis à la signature des organisations syndicales représentatives dans le Réseau France 3, qui prévoit un **Comité de pilotage** en charge du suivi à partir de janvier.

Le « Numérique » se réinvente... encore !

Le plan d'organisation stratégique sera présenté début 2023.

Il passe par 4 objectifs éditoriaux : des nouveaux formats, des contenus de décryptage, des passerelles entre l'info et les programmes, et un objectif sur les langues régionales. D'ici la fin de l'année, la direction annonce des réunions dans les régions pour élaborer l'organisation propre à chaque territoire.

Un séminaire et des réunions mensuelles doivent aussi permettre de mettre les choses à plat avec les **25 chargés d'édition numérique du Réseau**.

La direction le reconnaît, ces salariés ont joué un rôle qu'ils ne devaient pas jouer de courroie de transmission entre le web et le linéaire. Ils ont été confrontés à des changements de lignes et à une évolution des tâches permanente. Ce qui a engendré stress, surcharge de travail, qualité empêchée, isolement...

Aujourd'hui suspendus, les articles **Gabarit Stream** ne devraient pas faire leur réapparition sauf dans le cadre d'un JT événement comme la route du rhum, par exemple car l'outil n'est pas dimensionné pour gérer 24 Gabarit Stream en même temps.

Le **rapprochement avec France Bleu** est donc une nouvelle mission pour les coordinateurs. Nos sites fonctionnent bien et l'application ICI progresse et évolue tous les jours (Instagram, TikTok) Le **site web commun ICI** devrait être effectif en septembre 2023.

La CASAR en voie de disparition.

L'accord de méthode du 25 juin 2021 « sur le projet de développement des chaînes régionales au sein du Réseau France 3 » arrive à échéance au 31 décembre et avec lui la CASAR qu'il a créée. Se pose donc la question du suivi des projets autour de la régionalisation.

Cette commission va-t-elle disparaître en pleine transformation de l'entreprise ou renaître sous une autre forme ? Réponse lors de la prochaine Casar du 30 novembre 2022.

Déménagement du site de France 3 à Bourges

Le bail commercial dans les locaux actuels arrive à son terme le 14 juillet 2023 et ne sera pas renouvelé. Le propriétaire bailleur souhaite récupérer les locaux.

Le **bureau actuel** est situé en centre-ville et à 1 km de la gare et dispose de 2 places de parking à usage professionnel. Sa surface locative est de 180 m².

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOVEMBRE 2022

Le **site retenu** se situe à côté de la gare, dispose d'un parking souterrain avec accès aux locaux via un ascenseur et offre la possibilité d'un garage à vélo. C'est un plateau aménageable aux cloisons mobiles. Dimensionné pour 8 à 10 personnes, il laisse la possibilité d'accueillir le résident de Radio France à Bourges puisque la locale est devenue un BEX avec 2 équipes de reportage et une monteuse (soit 5 salariés).

Plusieurs **bémols** sont à prendre en compte :

- les **WC sont communs** à l'étage, ce qui pose de nombreux problèmes (ménage sur lequel on n'a pas la maîtrise, hygiène, procédures sanitaires...)
- **l'absence de douches** malgré la présence d'un local à vélos, ce qui ne paraît pas très cohérent
- une localisation dans une zone franche, entre la gare et un quartier sensible, donc **pas vraiment « sécurisée »** notamment le soir
- et pour finir : **pas de climatisation** alors que les locaux sont sous les toits !

Les élus s'étonnent que, jusque-là, les salariés n'aient pas été associés au projet et que celui-ci soit présenté au CSE sans l'avis des RP.

Le CSE a donc décidé de ne pas rendre d'avis en l'état.

Il demande qu'un questionnaire, co-construit avec les RP, soit soumis aux 5 salariés de Bourges pour recenser leurs besoins.

Les élus demandent aussi que soit présenté au prochain CSE un calendrier des baux arrivant à échéance et qui vont devoir être instruits.

La direction retient également la proposition de la CFDT sur la mise en place d'un socle commun pour les prochains déménagements.

Le gardiennage en question.

Dans le nouvel appel d'offre, il était demandé aux Agents de Prévention Sécurité de gérer le bloc de secours incendie (SSI) et donc d'être titulaire d'une **habilitation spécifique** (SSIAP1). C'est une qualification supplémentaire à laquelle de nombreux agents ont dû se former. FTV a donc laissé 6 mois (jusqu'à fin janvier 2023) aux entreprises candidates pour se conformer à ce cahier des charges.

Aujourd'hui **70% des personnels sont formés**, mais certaines entreprises de gardiennage ont imposé à leurs salariés d'utiliser leur CPF pour cette formation (parfois sur leurs jours de congés). FTV les a rappelés à l'ordre très vite mais dit ne pas pouvoir intervenir dans la gestion du sous-traitant.

Autre problématique : celle des **tenues de travail**.

Une tenue pour l'hiver et une autre pour l'été. Les agents n'ont pas le droit d'y déroger quelle que soit la température. Ils doivent rester en chemisettes la nuit, par exemple, sans pouvoir mettre de pull sinon ils sont amendables de 50 euros.

FTV devrait pouvoir vérifier qu'une entreprise sous-traitante ne soit pas maltraitante avec ses salariés.

DUERP, PAPRIACT, bilan SSCT : 3 documents essentiels

Compte-rendu de la CSSCT des 26 et 27 octobre 2022 [ici](#).

Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP), Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT) et bilan de la situation générale de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT) dans l'établissement voici l'ensemble des documents qui doivent permettre d'évaluer l'état de santé des salariés et de renforcer la prévention. Cependant, malgré la volonté d'une meilleure uniformisation, les supports restent **remplis et traités de manière disparate**. Des consignes ont pourtant été données par la direction du Réseau, mais un manque de formation des différents acteurs est flagrant.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOVEMBRE 2022

Les Papripacts du Réseau manquent d'ambition alors que celui de La Fabrique est beaucoup plus précis avec des verbes d'action et pas « sensibiliser », « accompagner », « poursuivre », « rappeler » ...

Conclusion : il faut encore améliorer l'approche de ces dossiers pour être efficace.

Antibes : une situation explosive

Depuis des mois, la déléguée syndicale CFDT d'Antibes doit faire face à des organisations syndicales hostiles. Au point de faire l'objet d'attaques personnelles, calomnies, insultes, etc...

La CFDT a, bien sûr, tenté de faire réagir les autres OS au niveau national, en vain.

Voyant la situation s'envenimer, élus et représentant syndical CFDT au CSE ont posé cette semaine **un danger grave et imminent à Antibes**, que les autres OS ont contesté lors d'un CSE extraordinaire du Réseau ce jeudi.

Ils doutent que l'enquête diligentée par une équipe de veille locale (EVL) puisse être impartiale.

La CFDT pense au contraire que **si nous voulons responsabiliser ceux qui vivent la situation, qui peuvent la faire évoluer, il ne faut pas les dessaisir en traitant le sujet nationalement**. Parce que nous estimons que les instances de proximité, les RP, sont compétents en matière de prévention et de santé. Ils seront aidés d'un expert externe à FTV, qui devra établir un diagnostic et élaborer des préconisations, des pistes d'actions à mener. L'EVL écrira ensuite le plan d'action, dont elle accompagnera la mise en œuvre.

L'EVL, un dispositif FTV : il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire (médecin du travail, psychologue du travail, direction régionale, RH, représentants du personnel...), qui se réunit dans un cadre neutre et confidentiel pour travailler sur des situations individuelles ou collectives problématiques.

Une résolution a, malgré tout, été mise au vote du CSE : 18 voix pour, 5 abstentions (4 Cfdt + 1 FO), sur 23 élus présents. Cette résolution prévoit une expertise diligentée par le CSE, qui se superpose donc à la démarche initiée localement par la Cfdt. Abstention de la Cfdt, parce que nous sommes convaincus que notre démarche locale est la bonne voie.

Prochain CSE du Réseau régional les 7 et 8 décembre

Votre représentante Cfdt au CSE et vos élus présents à cette réunion : Séverine Dangin (Metz), Bruno Espalieu (Lille), Olivier Mélinand (Brest), Pascal Lefebvre (Lille, président commission Emploi Formation), Nancy Gressier (Lille, présidente ASC)

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR